DEMANDE D'ADHESION «FISCA-PLUS» (cette demande d'adhésion tient lieu de questionnaire suivant l'article L 113.2 du code des Assurances)

Cabinet : **ACTUAL EXPERTISE & CONSEIL - 07.07.09.008** Code :

Dénomination de l'entreprise : KHEPRI Développement

Adresse : 129 Bd Pasteur

Ville : 94360 Bry-Sur-Marne

Code Postal : 94360

Renseignements obligatoires :

Tél : 01 47 06 32 54 Fax :

Mail : evelyne@revellat.com

Nom et Prénom du Dirigeant bénéficiaire de la **garantie protection du permis de conduire :**

REVELLAT Evelyne

En cas de cogérance, merci de contacter JURIDIS.

Chiffre d'affaires HT :

Adhérent à un centre de gestion agréé : ☐ OUI ☒ NON

Nombre de salarié(e)s : 2

Avez-vous une ou plusieurs SCI ? ☐ OUI ☐ NON

	Formule 1	Formule 2	Formule 3
Cotisation annuelle de base	☐ **280 €**	☐ **365 €**	☐ **487 €**
Cotisation annuelle pour un C.A. supérieur à 1 500 000 € HT	☐ **592 €**	☐ **677 €**	☐ **810 €**

Montant des primes (non soumises à la TVA - Art. 261 C . 2ème CGI)

Important : La formule 3 inclut 4 salarié(e)s, si votre entreprise a un effectif supérieur à 4 salarié(e)s, veuillez vous reporter au tableau situé au verso.

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **JURIDIS** : 59, Quai Claude Bernard - 38200 VIENNE

Cachet de l'entreprise + nom et signature

REVELLAT / KHEPRI Développement

Le signataire reconnait avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales imprimé au verso de ce document.

JURIDIS

spécialiste de la protection juridique

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle
conformes aux articles L.530.1 et L.530.2
du Code des Assurances

Contrôle fiscal - Contrôle social - Litige prud'homal
Retrait du permis de conduire

Chacun de ces évènements peut sérieusement perturber votre activité et générer des frais de défense importants.
L'assistance de votre expert comptable et d'un avocat peut vous éviter des redressements et condamnations injustifiés.

FISCA-PLUS
Assurance Protection Juridique Fiscale et Sociale vous garantit

- Le remboursement des honoraires d'assistance de votre expert comptable et/ou d'un avocat spécialisé en cas de **contrôle fiscal** (jusqu'à 16 000 € HT) et en cas de **contrôle social** (jusqu'à 500 € HT).
- La défense de votre permis de conduire avec le PACK BONNE ROUTE.
- Le remboursement des honoraires de votre avocat en cas de litige prud'homal.

Trois formules de garanties Protection Juridique :
(Extrait des Conditions Générales au verso)

	Formule 1	Formule 2	Formule 3
Garanties souscrites auprès de SOLUCIA Protection Juridique (Groupe APRIL)	- FISCAL - SOCIAL (URSSAF/MSA) - CCP (Caisse Congés Payés) - PACK BONNE ROUTE (défense du permis de conduire)	- FISCAL - SOCIAL (URSSAF/MSA) - CCP - PACK BONNE ROUTE + ESFP - ISF (contrôle fiscal du dirigeant)	- FISCAL - SOCIAL (URSSAF/MSA) - CCP - PACK BONNE ROUTE - ESFP - ISF + Garantie des litiges Prud'homaux + Garantie dépôt de bilan
Cotisation annuelle de base	**280 € TTC/an** + 20 € TTC/cogérant	**365 € TTC/an** + 30 € TTC/cogérant	**487 € TTC/an** + 30 € TTC/cogérant
Cotisation annuelle pour un C.A. supérieur à 1 500 000 € HT	**592 € TTC/an** + 20 € TTC/cogérant	**677 € TTC/an** + 30 € TTC/cogérant	**810 € TTC/an** + 30 € TTC/cogérant

A noter : La cotisation de la formule 3 inclut 4 salarié(e)s, si votre entreprise a un effectif supérieur à 4 salarié(e)s, il convient de vous reporter au tableau situé au verso de ce document.

> Le + de JURIDIS :
La protection du permis de conduire du dirigeant avec le PACK BONNE ROUTE.

59 Quai Claude Bernard - 38200 VIENNE
Tél : 04.74.78.01.97 - Fax : 04.74.78.01.98 - Email : juridis@juridis.fr - www.juridis.fr
SARL au capital de 50 000 € - SIRET 401 359 914 00033 - RCS Vienne - APE 6622 Z - N° Orias : 07 002 483 - www.orias.fr

Règlement à retourner à JURIDIS accompagné de la demande d'adhésion ci-dessous dans l'enveloppe jointe.